

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « SNMVT »

Siège social : 1, rue Larbi Zarrouk BP 740 - 2014 Mégrine -

La Société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis « SNMVT-MONOPRIX » publie, ci-dessous, ses états financiers consolidés arrêtés au 31 décembre 2016 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra le 09 juin 2017. Ces états sont accompagnés du rapport des co-commissaires aux comptes : Mme Kalthoum BOUGUERRA (F.M.B.Z KPMG Tunisie) et Mr Hichem BESBES.

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT - MONOPRIX

BILAN CONSOLIDE

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIFS	NOTES	31/12/2016	31/12/2015	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	NOTES	31/12/2016	31/12/2015
ACTIFS NON COURANTS				CAPITAUX PROPRES (part du groupe)			
Actifs immobilisés							
Ecart d'acquisition	5	39 869	39 869	Capital social	15	39 938 746	39 938 746
Amortissements		(39 869)	(39 869)	Réserves consolidées	16	20 385 769	25 352 426
				Résultat consolidé de l'exercice	17	1 838 483	3 601 654
Immobilisations incorporelles	6	23 214 709	22 112 840			62 162 998	68 892 826
Amortissements		(20 500 841)	(19 482 015)	INTERETS MINORITAIRES			
Immobilisations corporelles	7	294 943 306	279 087 400	Parts des intérêts minoritaires/capitaux&réserves consolidées		19 762 226	18 409 387
Amortissements		(133 023 968)	(120 533 309)	Parts des intérêts minoritaires dans les résultats de l'exercice		962 907	391 019
Immobilisations financières	8	24 338 129	36 033 720	TOTAL DES INTERETS MINORITAIRES		20 725 133	18 800 406
Provisions		(3 396 233)	(2 711 980)	PASSIFS			
				PASSIFS NON COURANTS			
Total des actifs immobilisés		185 575 102	194 506 656				
Autres actifs non courants	9	6 960 131	7 267 254	Emprunts obligataires et bancaires	18	58 044 924	59 191 231
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS		192 535 233	201 773 910	TOTAL DES PASSIFS NON COURANTS		58 044 924	59 191 231
ACTIFS COURANTS				PASSIFS COURANTS			
Stocks	10	81 896 137	70 612 066	Fournisseurs et comptes rattachés	19	93 918 706	92 738 770
Provisions		(3 901 670)	(2 675 540)				
Clients et comptes rattachés	11	24 334 543	18 744 208	Autres passifs courants	20	37 185 186	26 769 668
Provisions		(3 097 574)	(2 795 993)				
Autres actifs courants	12	29 853 628	42 042 034	Concours bancaires et autres passifs financiers	21	98 018 198	89 942 348
Provisions		(702 291)	(563 657)				
Autres actifs financiers	13	464 173	337 323				
Liquidités et équivalents de liquidités	14	48 672 966	28 860 898	TOTAL DES PASSIFS COURANTS		229 122 090	209 450 786
TOTAL DES ACTIFS COURANTS		177 519 912	154 561 339	TOTAL DES PASSIFS		287 167 014	268 642 017
TOTAL DES ACTIFS		370 055 145	356 335 249	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES&DES PASSIFS		370 055 145	356 335 249

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT - MONOPRIX**ETAT DE RESULTAT CONSOLIDE**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

		<i>au 31 décembre</i>	<i>au 31 décembre</i>
	NOTES	2 016	2 015
PRODUITS D'EXPLOITATION			
Revenus	22	545 520 382	534 971 169
Autres revenus d'exploitation		17 545 091	17 274 593
		563 065 473	552 245 762
CHARGES D'EXPLOITATION			
Achats de marchandises et autres achats conso	23	(428 592 897)	(422 330 127)
Achats d'approvisionnement consommés		(18 586 630)	(18 236 657)
Charges de personnel		(52 667 108)	(46 098 715)
Dotations aux amortissements et aux provision	24	(23 862 629)	(22 091 183)
Autres charges d'exploitation	25	(38 454 355)	(37 790 553)
		(562 163 619)	(546 547 235)
RESULTAT D'EXPLOITATION			
		901 854	5 698 527
Charges financières	26	(7 231 548)	(6 734 868)
Produits financiers	27	7 801 939	5 740 443
Autres gains ordinaires	28	6 076 970	1 551 014
Autres pertes ordinaires		(261 287)	(204 987)
		7 287 928	6 050 129
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOTS			
Impôts sur les bénéfices		(3 520 369)	(2 057 456)
		3 767 559	3 992 673
RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOTS			
Autres pertes extraordinaires (cont. Conj)			
		(966 170)	
RESULTAT NET DES ENTREPRISES INTEGREES			
		2 801 389	3 992 673
Résultat net de l'ensemble consolidé			
		2 801 389	3 992 673
Intérêts minoritaires			
		962 906	391 019
Résultat net (part du groupe)			
		1 838 483	3 601 654
Résultat par action			
		0,092	0,180

SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS - SNMVT - MONOPRIX

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDE

(présenté selon la méthode de référence)

(Exprimé en dinar tunisien)

	<i>au 31 décembre</i>	<i>au 31 décembre</i>
	2 016	2 015
FLUX DE TRESORERIE LIES A L'EXPLOITATION		
Encaissements reçus des clients	580 490 837	562 246 007
Encaissements reçus des autres débiteurs	4 913	11 054
Sommes versées aux fournisseurs et au personnel	(563 826 962)	(560 000 186)
Intérêts payés	(6 804 790)	(6 852 125)
Intérêts reçus	1 027 107	522 601
Impôts sur les bénéfices payés (compte tenu des restitutions)	-	10 332 611
Autres flux liés à l'exploitation	(6 626)	20 291
FLUX DE TRESORERIE PROVENANT DE L'EXPLOITATION	10 884 479	6 280 253
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES D'INVESTISSEMENT		
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles	(24 547 661)	(23 881 667)
Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières	(1 889 500)	(13 689 526)
Encaissement provenant de la cession d'immob financières	29 525 700	
Encaissement provenant de la cession d'immob corporelles	5 981 559	337 659
Encaissements Intérêts, dividendes et jetons de présenc	631 123	14 149
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES D'INVES.	9 701 221	(37 219 385)
FLUX DE TRESORERIE LIES AUX ACTIVITES DE FINANCEMENT		
Dividendes et autres distributions	(8 121 181)	(82 493)
Encaissements provenant des augmentations du capital	410 470	
Encaissements provenant des assurances sur Immob,		2 782 247
Encais.provenant des emprunts& billets de trésorerie	32 500 000	20 500 000
Remboursement d'emprunts& billets de trésorerie	(25 150 361)	(23 711 506)
FLUX DE TRESORERIE AFFECTES AUX ACTIVITES FINANC.	(361 072)	(511 752)
VARIATION DE TRESORERIE	20 224 628	(31 450 884)
Trésorerie au début de l'exercice	(24 603 885)	6 846 999
Trésorerie à la clôture de l'exercice	(4 379 257)	(24 603 885)

NOTES AUX ETATS FINANCIERS CONSOLIDES

ARRETES AU 31 DECEMBRE 2016

(Les montants sont exprimés en dinars tunisiens)

1. Présentation des sociétés consolidées

La société mère, société Nouvelle Maison de la Ville de Tunis – SNMVT, est une société anonyme dont l'activité principale est le commerce de détail à rayons multiples de toutes marchandises et de tous produits.

La SNMVT MONOPRIX détient une participation directe de 99,96% du capital de la SGS TOUTA dont l'activité est également le commerce de détail à rayons multiples,

La SNMVT-MONOPRIX détient également une participation directe de 98,73% du capital de la société MONOGROS dont l'activité est principalement l'approvisionnement des points de vente MONOPRIX.

La SNMVT-MONOPRIX détient en outre une participation directe de 43,008% au capital de la société Immobilière MONOPRIX « SIM » dont l'activité est la promotion immobilière.

La SNMVT-MONOPRIX détient en outre une participation directe de 68,25% au capital de la Société de développement Agricole et de Matière Transformée de Monoprix « MMT » dont l'activité principale est la réfrigération, la congélation, la transformation et le conditionnement de viande, de produit agricole ou de pêche.

La participation de la SNMVT dans la société « GEMO » est de 50%. La GEMO, contrôlée conjointement avec une autre société, assure la réalisation de services d'approvisionnement pour le compte de MONOPRIX. Cependant, depuis l'exercice 2010, la société GEMO est une société en veilleuse et n'a assuré aucune prestation au profit de la SNMVT.

La SNMVT a racheté en juin 2009, les 99,99% du capital de la société Tunisian Shopping Spaces - TSS dont l'activité est également le commerce de détail à rayons multiples.

La SNMVT a participé à hauteur de 50,02% du capital de la société « SNMVT INTERNATIONAL » société de service partiellement exportatrice.

La SNMVT a participé à hauteur de 50% du capital de la société « UNITED DECS » société de commerce international.

La SNMVT-MONOPRIX a racheté en 2015 directement 10% du capital de la société de promotion immobilière « STONE HEART » et 90% indirectement par sa filiale la SIM.

2. Méthodes de consolidation utilisées et périmètres de consolidation

Les méthodes utilisées pour la consolidation des sociétés faisant partie du périmètre sont les suivantes:

- L'intégration globale : Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante les éléments des comptes des entreprises consolidées. Les capitaux propres et le résultat sont ensuite répartis entre les intérêts de l'entreprise consolidante et les intérêts des autres actionnaires minoritaires, en contre-partie de l'élimination du coût d'acquisition des titres de participation détenus dans les filiales. Les opérations et comptes réciproques sont au préalable éliminés.

Cette méthode est appliquée aux sociétés contrôlées d'une manière exclusive par le groupe.

- L'intégration proportionnelle: Cette méthode consiste à intégrer dans les comptes de l'entreprise consolidante la fraction représentative de ses intérêts dans les comptes des entreprises consolidées. A cet effet, l'intégration des éléments constituant le patrimoine et le résultat de l'entreprise sous contrôle conjoint ne s'effectue qu'au prorata de la fraction représentative de la participation de l'entreprise détentrice des titres sans constatation d'intérêts minoritaires directs. Les opérations et comptes réciproques sont au préalable éliminés.

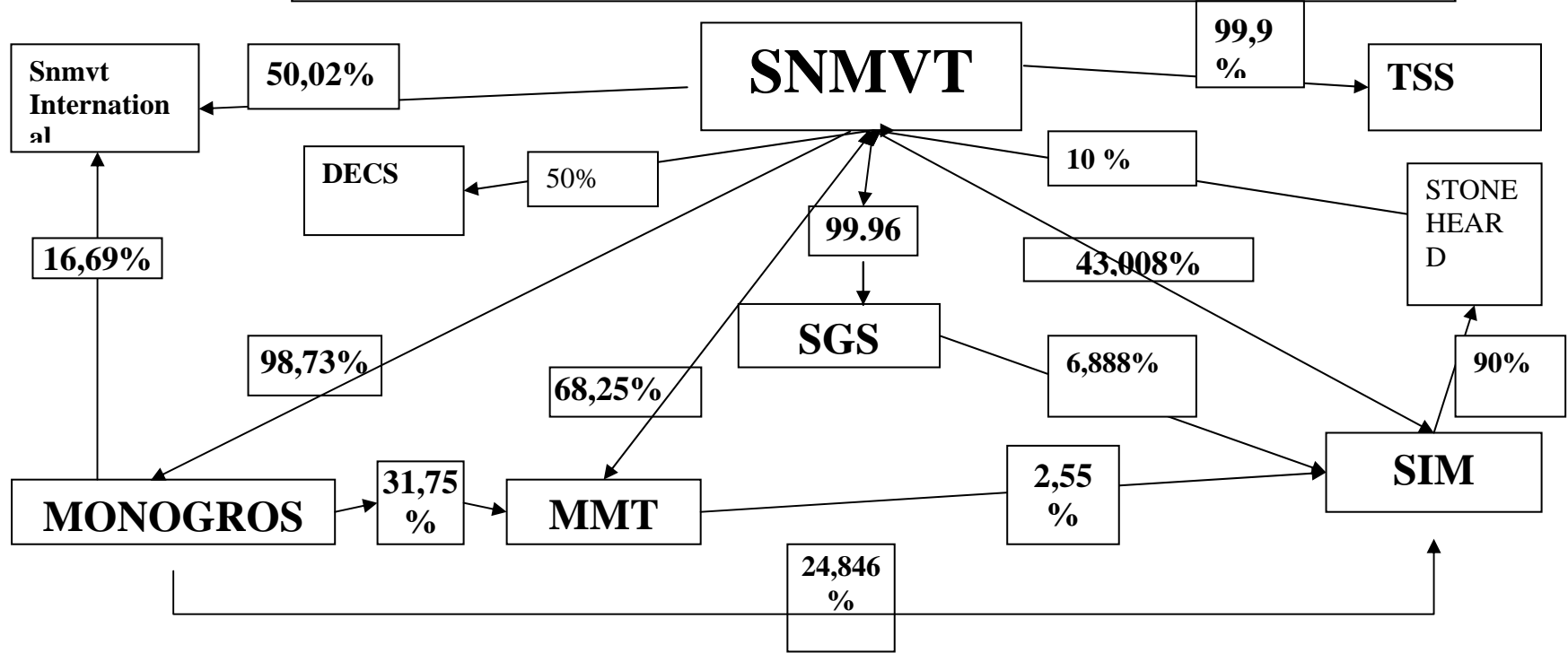
Cette méthode est appliquée aux sociétés placées sous un contrôle conjoint.

- La mise en équivalence: Cette méthode consiste à substituer à la valeur comptable des titres détenus, la quote-part des capitaux propres, y compris le résultat de l'exercice. Les opérations et comptes entre la société mise en équivalence et les autres entreprises consolidées sont au préalable éliminées.

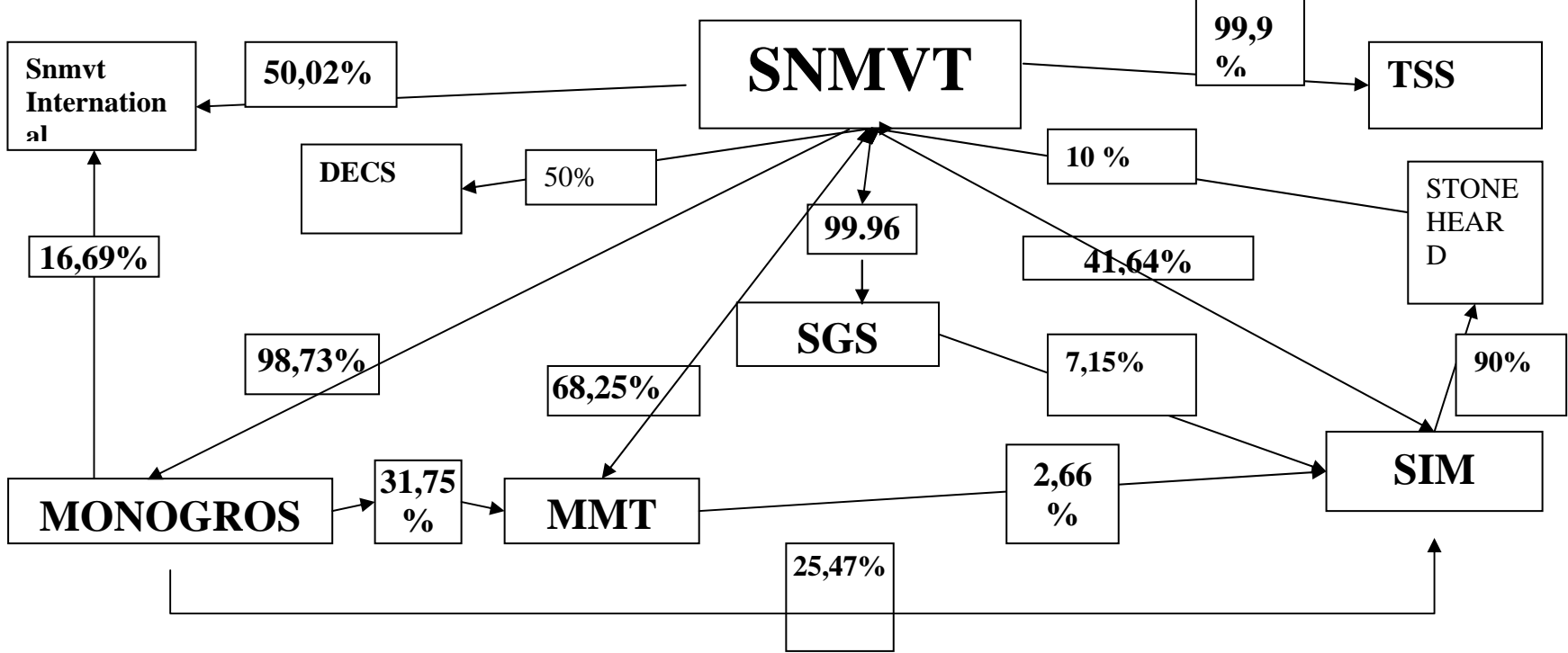
Cette méthode est appliquée aux sociétés dans lesquelles le groupe exerce une influence notable.

3. Le tableau suivant détaille le périmètre et les méthodes de consolidation retenues pour l'élaboration des états financiers consolidés de la SNMVT- MONOPRIX.

Périmètre de Consolidation au 31 décembre 2016



Périmètre de Consolidation au 31 décembre 2015



Au 31 décembre 2016

Société	Secteur	% de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	% d'intérêts
SNMVT	commerce de détail	100%	Mère	Intégration globale	100%
STONE HEART	Promotion immobilière	100%	Filiale	Intégration globale	78,93%
MMT	Agricole	100%	Filiale	Intégration globale	99,6%
SGS	commerce de détail	99,96%	Filiale	Intégration globale	99,96%
MONOGROS	Commerce de gros	98,73%	Filiale	Intégration globale	98,74%
SIM	Promotion immobilière	76,97%	Filiale	Intégration globale	76,97%
TSS	Commerce de détail	99,90%	Filiale	Intégration globale	99,90%
SNMVT INTERNATIONAL	Prestation de services	50,02%	Filiale	Intégration globale	50,02%
UDECS	Prestation de services	50%	Filiale	Intégration globale	50%

Au 31 décembre 2015

Société	Secteur	% de contrôle	Qualification	Méthode de consolidation	% d'intérêts
SNMVT	commerce de détail	100%	Mère	Intégration globale	100%
STONE HEART	Promotion immobilière	100%	Filiale	Intégration globale	78,93%
MMT	Agricole	100%	Filiale	Intégration globale	99,6%
SGS	commerce de détail	99,96%	Filiale	Intégration globale	99,96%
MONOGROS	Commerce de gros	98,73%	Filiale	Intégration globale	98,74%
SIM	Promotion immobilière	76,92%	Filiale	Intégration globale	76,59%
TSS	Commerce de détail	99,90%	Filiale	Intégration globale	99,90%
SNMVT INTERNATIONAL	Prestation de services	50,02%	Filiale	Intégration globale	50,02%
UDECS	Prestation de services	50%	Filiale	Intégration globale	50%

4. Méthodes comptables adoptées par la société

Les états financiers consolidés sont préparés en conformité aux principes comptables généralement admis en Tunisie, tels que spécifiés notamment par la norme comptable générale (NCT1) et les normes comptables de consolidations (NC35, NC 36, NC37 et NC38).

Les principales méthodes et conventions comptables suivies pour la préparation des états financiers consolidés sont résumées ainsi :

4.1 Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur prix de revient d'origine en retenant le coût historique.

Le prix de revient correspond au prix d'achat auquel sont ajoutés les droits et taxes supportés et non récupérables, et en général tous les frais directement rattachés à la mise en marche de l'équipement.

Par dérogation à ce principe les immobilisations corporelles de la société SAHARA CONFORT – « TSS » et en particulier les terrains de la société ont fait l'objet d'une réévaluation libre. Le différentiel de valorisation a été porté au niveau des capitaux propres de cette dernière.

4.2 Titres de participation

Les titres de participation sont comptabilisés à leur valeur d'acquisition ou, en cas de souscription, à la valeur nominale.

4.3 Traitement de la prise de contrôle de la société SGS

La prise de contrôle de la société SGS réalisée en août 2003, a été comptabilisée selon la méthode générale de la juste valeur préconisée par la norme comptable relative aux regroupements d'entreprises NC38. Selon cette méthode, le coût d'acquisition et les actifs (y compris les fonds de commerce) et passifs de la SGS ont été évalués à leur juste valeur. L'écart d'acquisition négatif dégagé suite à cette méthode et conformément au paragraphe 35 de la norme NC38, est venu en diminution de l'évaluation des fonds de commerce dont la valeur a été réduite d'égal montant.

4.4 Traitement des écarts de première consolidation

Les écarts de première consolidation, déterminés à la date de chaque acquisition, par la différence entre le prix d'acquisition des titres et la quote-part correspondante dans l'actif net comptable de la société consolidée, ont été, compte tenu de leur caractère peu significatif, totalement amortis au cours de l'exercice 2005.

4.5 Dates de clôture

Les états financiers consolidés sont établis à partir des états financiers des sociétés intégrées globalement arrêtés au 31 décembre.

4.6 Filiales exclues de la consolidation

Les filiales SNMVT INTERNATIONAL et UNETED DECS, contrôlées respectivement à hauteur de 50,02% et 50% ont été exclues en 2015 du périmètre de consolidation, et ce conformément au paragraphe 11 (b) de la norme comptable 35 du système comptable des entreprises qui exclut toute filiale soumise à des restrictions durables et fortes qui limitent de façon importante sa capacité à transférer des fonds à la mère.

En effet, ces deux filiales, qui travaillaient exclusivement pour les deux sociétés installées en Lybie dont les deux uniques magasins ont été fermés depuis janvier 2015 en raison de la détérioration des conditions sécuritaire que connaît ce pays depuis la révolution et particulièrement depuis début 2015, ont vu leurs activités totalement arrêtées, y compris les programmes prévisionnels de développement par l'ouverture progressive de plusieurs nouveaux magasins.

5. Ecart d'acquisition

Ce compte correspond aux écarts d'acquisition dégagés lors des prises de contrôle successifs par la SNMVT des filiales MONOGROS et la SIM, ainsi que les écarts d'acquisition dégagés suite aux participations aux différentes augmentations du capital des sociétés SIM. Ces écarts et compte tenu de leur caractère peu significatif, ont été totalement résorbés durant l'exercice 2005 et les exercices de leur constatation. Ce compte se détaille comme suit:

	<u>2 016</u>	<u>2 015</u>
Ecart d'acquisition dégagé lors des prises de participation de la SNMVT dans la SIM	83 980 -	83 980 -
Ecart d'acquisition dégagé lors des prises de participation de MONOGROS dans la SIM	(63 922) -	(63 922) -
Ecart d'acquisition dégagé lors des prises de participation de la SNMVT dans la MONOGROS	19 811 -	19 811 -
Total des écarts d'acquisition	39 869	39 869
A déduire amortissement des écarts d'acquisition	(39 869)	(39 869)
Total des écarts d'acquisition nets	0	0

6. Immobilisations incorporelles	<u>2 016</u>	<u>2 015</u>
Logiciels informatiques	4 483 143	3 676 125
Fonds de commerce SNMVT	3 586 196	3 586 197
Fonds de commerce SGS	298 560	324 213
Fonds de commerce SIM	1 344 796	1 344 796
Fonds de commerce TSS	12 000	12 000
Fonds de commerce et good will de la SGS comptabilisés selon la méthode générale des justes valeurs	6.1 12 838 300	12 838 300
Immobilisations incorporelles en cours	651 714	331 209
	23 214 709	22 112 840
A déduire amortissement des logiciels	(3 098 346)	(2 180 047)
A déduire amortissement des fonds de commerce SNMVT	(2 908 839)	(2 782 761)
A déduire amortissement des fonds de commerce SGS	(298 560)	(324 213)
A déduire amortissement des fonds de commerce SIM	(1 344 796)	(1 344 694)
A déduire amortissement des fonds de commerce TSS	(12 000)	(12 000)
A déduire amortissement des fonds de commerce et good will comptabilisés selon la méthode générale de la juste valeur	(12 838 300)	(12 838 300)
	(20 500 841)	(19 482 015)
	2 713 868	2 630 825

6.1 Fonds de commerce et good will de la SGS

La prise de contrôle exclusif de la SGS a été réalisée en août 2003 suite à l'acquisition par la SNMVT de 99,88% des actions composant son capital. Cette prise de contrôle et conformément à la norme comptable tunisienne NC38, a été comptabilisée selon la méthode générale de la juste valeur. Selon cette méthode, le coût d'acquisition, les actifs y compris les éléments incorporels (fonds de commerce), et les passifs de la société acquise la SGS, ont été évalués à leur juste valeur, estimée à partir de l'étude d'évaluation réalisée préalablement à cette prise de participation.

Les écarts d'évaluation constatés lors de cette première consolidation, n'ont pas pris en considération les impôts différés et ce en raison de l'objectif de continuation de l'exploitation des fonds de commerce des magasins acquis fixé par la SNMVT.

Des provisions ont été également inscrites pour tenir compte des corrections et des redressements des différentes rubriques comptables dont l'estimation a été basée particulièrement sur les conclusions de l'audit réalisé préalablement à la prise de contrôle de cette société et sur les états financiers corrigés établis. Ces provisions ont été déduites du résultat déficitaire dégagé par cette filiale au niveau de ses états financiers.

L'écart d'acquisition négatif restant après comptabilisation aux justes valeurs des actifs, fonds de commerce et des passifs, a été inscrit en diminution de la juste valeur attribuée aux éléments incorporels (fonds de commerce).

Le tableau suivant détaille les écarts d'évaluation:

Détermination des justes valeurs des éléments actifs et passifs et détermination de l'écart d'acquisition				
POSTES COMPTABLES	Valeurs réévaluées (justes valeurs)	Valeurs comptables nettes	Ecart d'évaluation	Eléments déterminant l'écart d'acquisition
Capitaux propres de la SGS au jour de la prise de participation				2 261 715
Terrain	1 248 715	456 654	792 061	
Construction	6 865 760	2 515 610	4 350 150	
Agencement et aménagement des constructions	1 652 525	606 756	1 045 769	
Fonds de commerce	18 170 000		18 170 000	
	27 937 000	3 579 020	24 357 980	24 357 980
Provision sur les stocks	(7 630 776)		(7 630 776)	
Provision sur les actifs	(202 210)		(202 210)	
Provision pour des charges d'exploitation	(2 310 651)		(2 310 651)	
Provision pour complément d'amortissement	(282 352)		(282 352)	
	(10 425 989)		(10 425 989)	(10 425 989)
Juste valeur des actifs et passifs acquis				16 193 706
Quote part de la SNMVT dans la juste valeur (99,88%)				16 174 274
A déduire le coût d'acquisition des titres de la SGS par la SNMVT				(10 842 573)
Ecart d'acquisition				5 331 701
Fonds de commerce diminué de l'écart d'acquisition	18 170 000		18 170 000	12 838 300

6.2 Prise de contrôle de la TSS

La prise de contrôle exclusif de la TSS a été réalisée en juin 2009 suite à l'acquisition par la SNMVT de 99,90% des actions composant son capital. Cette prise de contrôle et conformément à la norme comptable tunisienne NC38, a été comptabilisée selon la méthode générale de la juste valeur.

Détermination des justes valeurs des éléments actifs et passifs et détermination de l'écart d'acquisition				
POSTES COMPTABLES	Valeurs		Ecart d'évaluation	Eléments déterminant l'écart d'acquisition
	réévaluées (justes valeurs)	comptables nettes		
Capitaux propres de la TSS au jour de la prise de participation (le 26/6/2009)				6 769 822
capital				1 300 000
reserves				5 469 822
resultats reportés				
résultat période				
Capital non libéré				
Terrain	8 861 904	4 529 410	4 332 494	
Construction	4 787 136	4 787 136	0	
Agencement et aménagement des constructions	458 640	458 640	0	
Matériel et outillage	358 100	358 100	0	
Matériel de transport	16 691	16 691	0	
Equipements de bureau	7 037	7 037	0	
Matériel informatique	59 013	59 013	0	
	14 548 521	10 216 027	4 332 494	4 332 494
Juste valeur des actifs et passifs acquis				11 102 316
Quote part de la SNMVT dans la juste valeur (99,994%)				11 101 650
				666
A déduire le coût d'acquisition des titres de la TSS par la SNMVT				-10 974 493
Ecart d'acquisition				127 156

6.3 Prise de contrôle de la société STONE HEART

La prise de contrôle exclusif de la société STONE HEART a été réalisée en janvier 2015 suite à l'acquisition par la SNMVT et la SIM de la totalité des parts composant son capital social. Cette prise de contrôle et conformément à la norme comptable tunisienne NC38, a été comptabilisée selon la méthode générale de la juste valeur.

Détermination des justes valeurs des éléments actifs et passifs et détermination de l'écart d'acquisition				
POSTES COMPTABLES	Valeurs réévaluées (justes valeurs)	Valeurs comptables nettes	Ecart d'évaluation	Eléments déterminant l'écart d'acquisition
Capitaux propres de la STE STONE HEARD au jour de la prise de participation				1 419 340
capital				1 415 000
reserves				4 340
Terrain	6 499 260	1 418 600	5 080 660	
	6 499 260	1 418 600	5 080 660	5 080 660
Juste valeur des actifs et passifs acquis				6 500 000
Quote part de la SNMVT dans la juste valeur (99,994%)				6 500 000
A déduire le coût d'acquisition des titres de la société STONE HEARD				0
				-6 500 000
Ecart d'acquisition				0

7. Immobilisations corporelles et incorporelles

Les tableaux des pages suivantes permettent d'analyser les immobilisations et amortissements par société, alors que le tableau de la page suivante détaille les mouvements des immobilisations corporelles et incorporelles au titre de l'exercice 2016.

TABLEAU D'ANALYSE PAR SOCIETE DES VALEURS BRUTES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 31 DECEMBRE 2016

	SNMVT- MONOPRIX	SGS	Ecart de réévaluation SGS	MONOGROS	SIM	MMT	STONE HEART	Ecart de réévaluation SH	TSS	Ecart de réévaluation TSS	VALEUR BRUTE TOTALE
Immobilisations Corporelles											
Terrain	3 794 059	345 868	792 061		20 819 447	1 960 153	1 418 600	5 080 660	4 529 410	4 332 494	43 072 752
Construction	7 848 405	11 453 513	4 350 150	26 000	22 575 396	0	0		6 793 832		53 047 296
Agencements, aménag. des constructions	4 931 319	539 766	1 045 769	714 757	4 366 100	322 963	0		1 304 664		13 225 338
Matériel et Outillage	78 286 725	711 666		4 852 392	5 585	5 405 234	0		1 583 477		90 845 079
Petit matériel et outillage	1 507 104	0		13 391	645	28 232	0		0		1 549 372
Matériel de Transport de personnes	34 799	250 000		2 426 955	266 753	0	0		0		2 978 507
Matériel de Transport de biens	0	0		8 642 607	0	1 722 530	0		249 454		10 614 591
Equipement de bureau	666 458	1 185 268		677 555	248 984	62 228	0		37 688		2 878 181
Matériel informatique	2 617 253	6 112		10 262 634	1 186	7 935	0		220 306		13 115 426
Agencement, aménag. divers	38 233 133	2 143 898		7 532 622	1 403 131	4 841 122	0		0		54 153 906
Immobilisations en cours	2 961 309	68 971		48 026	4 869 046	0	792 681		40 979		8 781 012
Avances immobilisations en cours	307 847			17 500	231 499	125 000	0		0		681 846
	141 188 411	16 705 062	6 187 980	35 214 439	54 787 772	14 475 397	2 211 281	5 080 660	14 759 810	4 332 494	294 943 306

TABLEAU D'ANALYSE PAR SOCIETE DES AMORTISSEMENTS CUMULES DES IMMOBILISATIONS CORPORELLES AU 31 DECEMBRE 2016

	SNMVT- MONOPRIX	SGS	Ecart de réévaluation SGS	MONOGROS	SIM	MMT	STONE HEART		TSS		VALEUR BRUTE TOTALE
Immobilisations Corporelles											
Construction	7 103 380	6 374 447	2 918 226	26 000	7 294 163	0	0		2 920 157		26 636 373
Agencements, aménag. des constructions	2 178 691	538 703	1 045 768	429 701	1 788 378	37 453	0		1 287 001		7 305 695
Matériel et Outillage	44 245 212	685 061		4 128 186	5 168	929 559	0		1 570 434		51 563 620
Petit matériel et outillage	336 629	0		11 629	599	11 290	0		0		360 147
Matériel de Transport de personnes	34 799	250 000		1 447 924	120 768	0	0		0		1 853 491
Matériel de Transport de biens	0	0		6 959 592	0	600 453	0		249 454		7 809 499
Equipement de bureau	404 268	833 677		560 476	106 157	17 717	0		37 609		1 959 904
Matériel informatique	2 576 557	6 112		8 213 815	1 186	7 473	0		220 306		11 025 449
Agencement, aménag. divers	16 830 918	1 426 623		5 102 177	672 858	477 214	0		0		24 509 790
	73 710 454	10 114 623	3 963 994	26 879 500	9 989 277	2 081 159	0	0	6 284 961	0	133 023 968

7.1 Immobilisations corporelles et Immobilisations incorporelles

	Valeur brute au 1/1/2016	Rééval au juste valeur / SGS ET TSS	Rééval au juste valeur / TSS	Rééval au juste valeur / STONE HEART	Acquisitions 2016	Régularisation 2016	Cession 2016	Valeur brute au 31/12/2016	Amortissem. Cumulé 1/1/2016	Amort de + valeurs SGS EXERCICES 2003 à 2016	DOTATION 2016			Amortissem. Cumulé 2016	Valeur nette au 31/12/2016
											Dotations 2016	Amort de + valeurs EXERCICE 2016 'juste valeur / SGS	Régl 2016		
Immobilisations Corporelles															
Terrain	32 932 031	792 062	4 332 494	5 080 660	7 445	0	(71 940)	43 072 753							43 072 753
Construction	45 228 928	4 350 150			3 750 148	0	(281 930)	53 047 296	22 115 513	2 700 718	1 882 527	217 508	0	(279 893)	26 636 373
Ag. aménag. Const.	9 545 325	1 045 769			1 923 761	1 145 023	(434 541)	13 225 337	5 941 903	1 045 769	625 006		0	(203 349)	7 305 696
Matériel et Outillage	81 222 929	0	0		6 694 862	5 875 490	(2 948 201)	90 845 080	46 696 792	0	6 621 676	0	0	(1 754 848)	51 563 622
Petit Matériel et Outillage	218 357	0	0		860 132	484 395	(13 511)	1 549 373	174 763	0	198 894	0	0	(13 511)	360 146
Mat Transp person.	2 908 866	0	0		384 868	0	(315 227)	2 978 507	1 736 035	0	385 337	0	0	(267 881)	1 853 490
Mat Transp biens	9 872 595	0	0		406 865	469 461	(134 328)	10 614 592	6 858 642	0	1 085 185	0	0	(134 328)	7 809 499
Equipement bureau	2 723 038	0	0		180 772	47 596	(73 226)	2 878 180	1 784 336	0	227 701	0	0	(52 134)	1 959 903
Mat informatique	11 367 975	0	0		1 694 555	173 808	(120 913)	13 115 425	10 268 392	0	877 971	0	0	(120 913)	11 025 449
Agenc. amén. divers	49 957 041	0	0		5 902 495	3 705 936	(5 411 565)	54 153 907	21 210 446	0	5 498 808	0	0	(2 303 097)	24 509 790
Immob en cours	16 687 637	0	0		7 529 066	(15 435 692)	0,000	8 781 011	0	0	0	0	0	-0	8 781 011
Avance Immob en cours	821 543	0	0		1 942 258	(2 081 956)	0,000	681 845	0	0	0	0	0	0	681 845
	263 486 265	6 187 981	4 332 494	5 080 660	31 277 227	(5 615 939)	(9 805 382)	294 943 306	116 786 822	3 746 487	17 403 105	217 508	0	(5 129 954)	133 023 968
Immobilisations Incorporelles															
Logiciels informa.	3 676 125	0	0		768 230	0	38 788	4 483 143	2 180 047		918 299		0	0	3 098 346
Fonds de cce	5 267 206	12 838 300	0		0	0	(25 653)	18 079 852	4 463 668	12 838 300	126 180	0	0	(25 653)	17 402 495
Immob incorp en cours	331 209	0	0		715 013	(394 509)	0	651 714	0		0		0	0	651 714
	9 274 540	12 838 300	0		1 483 243	(394 509)	13 135	23 214 709	6 643 715	12 838 300	1 044 479	0	0	(25 653)	20 500 841

8. Immobilisations Financières	<u>2 016</u>	<u>2 015</u>
Titres de participation	18 760 952	26 897 403
Avances sur participation	3 778 500	7 168 500
Prêts à plus d'un an	575 848	792 746
Dépôts et cautionnements	1 222 829	1 175 071
	24 338 129	36 033 720
A déduire les provisions sur les titres de participations	(2 820 510)	(2 136 257)
A déduire les provisions sur les Prêts TSS	(575 723)	(575 723)
	(3 396 233)	(2 711 980)
	20 941 896	33 321 740
9. Autres actifs non courants	<u>2 016</u>	<u>2 015</u>
Frais préliminaires MMT	189 968	302 316
Frais préliminaires MGS	1 252 611	923 015
Frais préliminaires SIM	416 872	286 510
Frais préliminaires SNMVT	5 045 511	5 672 911
Frais préliminaires STONE HEART	55 169	828
Charges à répartir TSS	-	81 674
	6 960 131	7 267 254
10. Stocks	<u>2 016</u>	<u>2 015</u>
Stocks de marchandises	80 963 258	61 627 455
Travaux en cours	49 742	8 296 871
Stocks des consommables	883 137	687 740
	81 896 137	70 612 066
Provisions sur les marchandises	(3 901 670)	(2 675 540)
	77 994 467	67 936 526
11. Clients et comptes rattachés	<u>2 016</u>	<u>2 015</u>
Clients et comptes rattachés	23 852 715	18 389 402
Clients douteux	481 828	354 806
	24 334 543	18 744 208
Provisions sur clients et les comptes rattachés	(3 097 574)	(2 795 993)
	21 236 969	15 948 215

12. Autres actifs courants **2 016** **2 015**

Fournisseurs, emballage à rendre	750 064	509 834
Personnel	805 616	660 176
Etat et collectivités publiques, AP ET IS à reporter	11 603 811	6 987 412
Etat et collectivités publiques, RS effectuées par des tiers	2 935 542	2 630 231
Etat, impôts différés	1 145 532	949 693
Etat et collectivités publiques, TVA à reporter	2 003 071	1 953 673
Etat et collectivités publiques, TFP à reporter	-	-
Débiteurs divers	8 519 555	25 081 295
Charges constatées d'avance	1 325 355	2 076 330
Produits à recevoir et produits constatés d'avance	523 692	552 473
Compte d'attente	241 390	640 917
	29 853 628	42 042 034

Provisions sur les autres actifs	(702 291)	(563 657)
	29 151 337	41 478 377

13. Autres actifs financiers **2 016** **2 015**

Titre de placement	-	-
Prêts et autres actifs financiers	464 173	337 323
	464 173	337 323

14. Liquidités et équivalents de liquidités **2 016** **2 015**

Placements courants	31 393 670	13 795 913
Chèques à encaisser	3 403 791	107 333
Banques	10 345 735	12 079 063
Caisses	3 529 770	2 878 589
	48 672 966	28 860 898

15. Capital social

Le capital social de la société consolidante la SNMVT de 39 938 746 dinars, représenté par 19 969 373 actions de 2 dinars de nominal. .

16. Réserves consolidées**2 016****2 015**

Quote-part du groupe dans les réserves consolidées

20 385 769

25 352 426

20 385 769**25 352 426****17. Résultats consolidés****2 016****2 015**

Quote-part du groupe dans les résultats consolidés des filiales

1 838 483

3 601 654

1 838 483**3 601 654****18. Emprunts obligataires et emprunts bancaires****2 016****2 015**

Emprunts bancaires

58 044 924

59 191 231

Autres dettes à plus d'un an

-

-

58 044 924**59 191 231****19. Fournisseurs et comptes rattachés****2 016****2 015**

Fournisseurs d'exploitation

18 850 586

24 229 906

Fournisseurs d'exploitation, effets à payer

52 429 734

45 338 276

Fournisseurs d'investissement

623 442

3 288 691

Fournisseurs d'investissement, effets à payer

9 525 290

12 662 308

Fournisseurs retenues de garantie et prorata

763 639

650 560

Fournisseurs, factures non parvenues

11 726 015

6 569 029

93 918 706**92 738 770****20. Autres passifs courants****2 016****2 015**

Clients créditeurs

1 881 255

2 426 054

Personnel

1 969 864

1 690 100

Etat, impôts et taxes

6 361 848

5 160 017

Etat, impôts sur les sociétés

3 686 943

1 167 580

Comptes courants actionnaires

40 877

145 080

Créditeurs divers, CNSS

3 540 833

3 030 458

Créditeurs divers, assurances groupes

132 626

193 440

Autres créditeurs divers

1 927 219

637 225

Comptes de régularisation	9 324 902	5 350 622
Produits perçus d'avance	265 672	39 995
Provision pour risque fournisseurs et d'exploitation	8 053 147	6 929 097
	37 185 186	26 769 668

21. Concours bancaires et autres passifs financiers **2 016** **2 015**

Emprunts bancaires à moins d'un an	23 146 308	28 150 361
Billets de trésorerie	21 500 000	8 000 000
Emprunts, intérêts courus	319 668	327 204
Concours bancaires	53 052 222	53 464 783
	98 018 198	89 942 348

22. Revenus **2 016** **2 015**

Ventes des marchandises chez la SNMVT	532 840 185	531 406 375
Ventes des marchandises chez monogros	604 980	1 211 758
Ventes des marchandises chez MMT	642 646	2 318 648
Revenus chez SGS	30 396	34 388
Revenus chez TSS	-	-
Revenus chez SIM	11 402 175	-
	545 520 382	534 971 169

23. Achats consommés **2 016** **2 015**

Achats des marchandises consommées	428 592 897	422 330 127
	428 592 897	422 330 127

Les achats de la SNMVT auprès de la société Monogros pour 96 068 381 dinars et 94 852 098 dinars respectivement en 2016 et 2015 ont été annulés des achats consommés en contre partie des ventes .
De même, les achats de la SNMVT auprès de la MMT pour 41 215 560 dinars et 37 620 908 dinars respectivement en 2016 et 2015 ont été annulés des achats consommés en contre partie des ventes .

24. Dotation aux amortissements et résorptions **2 016** **2 015**

Dotation amortissement des immobilisations incorporelles	1 044 479	997 077
Dotation amortissement des immobilisations corporelles	17 403 416	15 472 750
Dotation amortissement des écarts d'évaluation/actifs SGS	217 508	217 507
Dotation aux résorptions des autres actifs non courants	1 722 889	1 792 022
Dotation aux provisions clients, chèques et traites impayés	2 007 893	1 955 242
Dotation aux provisions sur les stocks	3 901 670	2 675 540

Dotation aux provisions sur les débiteurs divers	138 634	138 634
Dotation provision pour risques fournisseurs et d'exploitation	3 751 092	3 413 505
Dotation provision sur les titres de participation	684 253	1 964 912
Reprises /provisions pour dépréciations des stocks	(2 675 540)	(1 302 068)
Reprises /provisions pour dépréciations des clients promotion	(1 781 806)	(1 289 041)
Reprises /provisions sur risques fournisseurs et d'exploitation	(2 551 859)	(3 944 897)
	23 862 629	22 091 183

25. Autres charges d'exploitation	<u>2 016</u>	<u>2 015</u>
--	---------------------	---------------------

Travaux sous traités		
Locations et charges locatives	7 780 012	6 768 900
Entretien et réparation	9 629 500	9 196 611
Primes d'assurance	637 696	559 802
Autres services extérieurs	1 889 650	1 910 854
Honoraires et rémunérations d'intermédiaires	1 324 175	1 995 765
Frais de publicité et de publication	8 113 263	8 132 532
Frais de transport et transport sur achat	1 327 921	1 632 332
Voyages, déplacement et missions	3 558 658	3 689 269
Frais postaux et de télécommunication	840 160	766 489
Frais bancaires	779 719	677 820
Autres charges ordinaires	176 106	35 087
Impôts et taxes	2 397 495	2 425 092
	38 454 355	37 790 553

26. Charges financières nettes	<u>2 016</u>	<u>2 015</u>
---------------------------------------	---------------------	---------------------

Intérêts des emprunts bancaires	4 492 562	4 730 583
Intérêts sur comptes courants bancaires	1 368 823	1 317 426
Intérêts sur billets de trésorerie	1 067 715	519 388
Pertes de change	319 166	146 524
Charges nettes / cession actions	16 259	-
Autres charges financières	-32 977	20 947
	7 231 548	6 734 868

<i>27. Produits financiers</i>	<u>2 016</u>	<u>2 015</u>
Revenus des placements et bons de trésorerie	1 203 011	497 469
Dividendes	614 321	11 351
Plus values /cession valeurs mobilières	5 877 164	5 133 085
Gains de change	44 502	46 177
	7 801 939	5 740 443

<i>28. Autres gains ordinaires</i>	<u>2 016</u>	<u>2 015</u>
Reprises provisions	-	6 601
Produits nets sur cession immob	4 726 024	-
Autres gains ordinaires	1 350 946	1 544 413
	6 076 970	1 551 014

29. Autres notes sur les états financiers consolidés

L'impôt différé relatif à la marge interne réalisée par MONOGROS et incluse aux stocks de la SNMVT, a été déterminé sur la base du taux de 25% en 2015 et 2014. Aucun autre impôt différé n'a été retenu en raison de l'absence d'actifs significatifs non destinés aux exploitations courantes des sociétés incluses au périmètre de consolidation.

30. Litiges en cours

Durant l'exercice 2013, la société a subi un contrôle approfondi de la CNSS au titre des exercices 2010, 2011 et 2012. La société a rejeté certains éléments retenus au niveau de la notification du redressement et à la date de l'établissement des états financiers du 31 décembre 2016, l'affaire demeure devant les tribunaux judiciaires compétents.

31. Informations sur le contrôle fiscal en cours

La société mère a subi un contrôle fiscal approfondi au titre des exercices 2011 à 2014. La société a adressé début janvier 2016, son opposition sur la majorité des éléments de redressement. Cependant, une provision d'un montant de 810 MD a été constatée depuis 2015 pour tenir compte des éléments de redressement jugés fondés par la société. L'affaire demeure en cours à la date du 31 décembre 2016

RAPPORT DES CO-COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR
LES ETATS FINANCIERS CONSOLIDES DE L'EXERCICE
CLOS LE 31 DECEMBRE 2016

En exécution de la mission de commissariat aux comptes qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale Ordinaire, nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints de la SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T-MONOPRIX », faisant ressortir un total bilan consolidé de 370 055 144 DT et un résultat bénéficiaire consolidé de 1 838 483 DT et qui comprennent le bilan consolidé au 31 décembre 2016, ainsi que l'état de résultat consolidé, l'état des flux de trésorerie consolidés pour l'exercice clos à cette date, et les notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

1. Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers consolidés :

Le conseil d'administration est responsable de la préparation et la présentation fidèle de ces états financiers consolidés conformément au système comptable des entreprises en Tunisie, aux lois et réglementations en vigueur ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

2. Responsabilité des co-commissaires aux comptes

Notre responsabilité consiste à exprimer une opinion sur les états financiers consolidés, sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent que nous nous conformions aux règles de déontologie et que nous planifions et réalisons l'audit de façon à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers consolidés. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, et notamment de son évaluation des risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Dans l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en considération le contrôle interne de l'entité portant sur la préparation et la présentation fidèle des états financiers afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'entité. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et du caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers consolidés.

Nous estimons que notre audit constitue une base raisonnable à l'expression de notre opinion.

3. Opinion

A notre avis, les états financiers consolidés sont réguliers et sincères et présentent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière consolidée de la SOCIETE NOUVELLE MAISON DE LA VILLE DE TUNIS « S.N.M.V.T-MONOPRIX » au 31 décembre 2016, ainsi que de sa performance financière et de ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises en Tunisie.

4. Paragraphe d'observation

Sans remettre en cause notre opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur le point 7.3 des notes aux états financiers relatif à une affaire en justice opposant la filiale Tunisian Shopping Spaces – « TSS » au ministère de l'équipement et de l'habitat à la suite d'une décision ministérielle prise en date du 24 mai 2010 relative à la saisie d'un terrain propriété de la filiale.

5. Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes de la profession, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

- Sur la base de ces vérifications nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers consolidés des informations d'ordre comptable données dans le rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice.

- En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994 portant réorganisation du marché financier tel que modifié par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, et sur la base de nos travaux effectués conformément aux normes professionnelles applicables en Tunisie, nous n'avons pas relevé des insuffisances majeures qui sont de nature à affecter l'efficacité et la fiabilité du système de contrôle interne relatif au traitement de l'information comptable et à la préparation des états financiers.

TUNIS, le 2 mai 2017

Hichem BESBES

**F.M.B.Z KPMG Tunisie
Kalthoum BOUGUERRA**